Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1899)
Heft: 3

Rubrik: Assemblée générale du 12 octobre 1899, petite salle de l'Institut

Autor: Grosgurin, Louis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Numéro 3 **Année 1899** **1er Décembre**

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Assemblée générale du 12 Octobre 1899, petite salle de l'Institut.

Présidence de M. Lucien Bastard, président.

1° Communications du Comité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. *le Président* consacre quelques paroles émues à la mémoire de deux de nos collègues qui viennent de mourir à la fleur de l'âge, MM. *Hunsinger* et *Muller*. Le premier fut notre président pendant deux ans. Il était plein d'ardeur, doué brillamment; mais la perte de ses deux enfants, de son épouse, l'abattit profondément et la désespérance vainquit cet homme de cœur et cette belle intelligence. Notre excellent collègue *Muller* fut aussi un vaillant travailleur, un bon père de famille; c'était un instituteur modèle, irréprochable et consciencieux.

L'assemblée se lève en signe de deuil.

La candidature de M. Pellegrin, régent de l'école secondaire de Compesières, est acceptée à l'unanimité.

Pour des raisons de santé, M. *Pautry* a demandé sa démission des fonctions de bibliothécaire. Notre président se fait l'interprète des sentiments de reconnaissance et d'affection de la Société envers M. Pautry, en exprimant le vœu que la santé de notre cher collègue et ami se raffermisse et lui permette bientôt de revenir parmi nous.

Il va de soi que la démission de notre dévoué bibliothécaire n'a pas été acceptée par le Comité. Le service de la bibliothèque sera fait provisoirement par M. Mégard.

M. *Constantin*, qui nous donne des nouvelles rassurantes de la santé de M. Pautry, offre de se charger de l'expédition du Bulletin.

M. *le Président* donne lecture d'une circulaire de la Société pédagogique valaisanne, qui fait un sérieux effort en vue d'un relèvement plein de promesses. Cette jeune Société a publié une brochure où elle relate ses luttes; on ne peut qu'engager vivement les instituteurs genevois à se procurer cette brochure, afin d'apporter une preuve de sympathie à leurs collègues moins fortunés du Valais.

M. *Baatard* a représenté notre Société au congrès vaudois d'Yverdon, qui lui a laissé une excellente impression. Il s'est rendu également au Congrès du « Lehrerverein » à Berne. On y a traité la question des subventions scolaires fédérales. Il semble que, chez nos collègaes de la Suisse allemande, la pédagogie tend à céder le pas à la « Schulpolitik.»

L'Assemblée décide d'adjoindre à la commission de soirée qui a fonctionné l'année dernière M^lle^ Willy, MM. Blum, Martin et Golay.

2° Choix des questions à proposer pour le Congrès de Lausanne.

Le Comité a décidé de présenter à l'assemblée les trois questions suivantes :

1° Organisation de cours de vacances pour instituteurs.

2° Education physique et hygiène scolaire.

3° L'enseignement de l'allemand à l'école primaire.

M. *W. Rosier* appuie cette dernière question; il y aura lieu de discuter les raisons qui militent en faveur de l'enseignement de cette branche à l'école primaire puis, secondement, la méthode à suivre.

L'assemblée accepte les trois questions proposées.

3° Cours de vacances.

M. le professeur Rosier dit qu'il n'a pas l'intention d'épuiser la question, il ne fera que l'introduire dans ses grandes lignes. Il tient d'abord à reconnaître que c'est notre collègue,

Mlle Métral, qui énonça la première, dans nos assemblées, l'idée de créer pour les fonctionnaires primaires des Cours de vacances analogues à ceux qui ont eu lieu dans les universités suisses pour les maîtres secondaires. M. *Guex* en a parlé dans son article-programme de l'*Educateur* du 1er janvier de cette année. La Société pédagogique vaudoise en a accepté le principe au Congrès d'Yverdon.

Ces cours ont deux buts distincts et également désirables. Ils permettraient en premier lieu de mettre à la disposition des instituteurs des moyens de se perfectionner, de continuer l'œuvre de l'Ecole normale. Ils créeraient ensuite des rapports, des échanges d'idées entre les instituteurs de langue française et ceux de langue allemande. Il est certain que l'éducateur doit être au courant de l'évolution de la pédagogie, des acquisitions nouvelles de la science, et tenir son esprit dans un état d'incessant éveil. Les moyens d'y parvenir ne sont pas assez nombreux dans nos cantons ; les journaux ne suffisent pas à tout. L'idée si juste de l'avancement des maîtres par leur passage à l'enseignement secondaire exige que celui qui vise plus haut puisse également satisfaire ses goûts de l'étude ; au point de vue spécial de l'étude des langues, l'effet produit serait des plus heureux, car il est certain que nous souffrirons toujours plus des différences qui à cet égard caractérisent la Suisse. Le contact entre ses groupements ethniques est difficile, rare. La connaissance des trois langues est moins répandue qu'on ne le croit, car si on lit beaucoup, on converse peu et cette ignorance est aussi sensible chez les Suisses allemands que chez les Romands. Il y a là une barrière opposée à la discussion des idées, à la synthèse des éléments nationaux dans ce qu'elle a de possible, et c'est l'école qui seule pourra l'abaisser. L'échange des stagiaires aura également à cet égard de bons effets.

C'est Genève qui la première organisa un Cours de Vacances, sur l'initiative de M. Bernard Bouvier. Depuis, nous avons été imités par les universités suisses, par Paris, Grenoble, Lyon, Iéna, Greifswald, par la Suède, l'Angleterre, la Russie. L'expérience a prouvé qu'on n'y peut admettre tout le monde, étant données les inégalités de la préparation de ceux qui s'y présentent. Aussi exigera-t-on d'eux désormais la présentation de certains titres dans l'espoir d'obtenir des cours une action

plus efficace. En somme, le mouvement s'est particularisé ; il est devenu plus nettement philologique ; dans nos universités romandes, le maître de français absorbe tout et de fait le régent primaire se désintéresse des cours de vacances tels qu'ils sont actuellement organisés. De ceci se dégage la nécessité de créer des cours de vacances destinés spécialement aux fonctionnaires primaires, à la suite d'une entente entre cantons possédant des universités. Que seraient ces cours ? On y enseignerait d'abord la langue, puis la pédagogie, les sciences. En Suisse romande, on y exposerait les méthodes allemandes et vice-versa. Ces leçons auraient autant de succès que les cours de travaux manuels avec une portée plus générale sur l'importance de laquelle tous seront d'accord. Resterait à régler la question financière. Les cantons auraient des sacrifices à faire, la Confédération pourrait y aider par des subventions. Les faces différentes de la question pourraient être traitées avec toute l'ampleur désirable par le congrès scolaire de 1901. C'est pourquoi M. *Rosier* propose à l'Assemblée de se déclarer favorable à la création proposée en se ralliant à cette formule :

« La Société pédagogique se déclare sympathique à l'institution des cours de vacances et verrait avec plaisir cette question être discutée dans le congrès de 1901. » *(Vifs applaudissements.)*

M. *le Président* remercie vivement M. Rosier pour son captivant et lumineux exposé. Il ouvre la discussion.

M. *Reymann* a entendu avec plaisir les excellentes choses qui viennent d'être dites. Mais comme il faudra peut-être encore 3 ou 4 ans avant que l'idée des cours de vacances passe dans la pratique, on pourrait, en attendant, placer nos stagiaires à l'école allemande de Genève, où ils seraient appelés à enseigner en allemand.

M^lle *Willy* trouve que les cours de vacances actuels ont en effet une portée trop élevée. On pourrait aussi fonder dans le sein de la Société des sections d'étude de la langue allemande.

M. *Baatard* émet des doutes sur la valeur pratique de l'idée de M. *Reymann*.

M. *Reymann* trouve que le stage pourrait être plus profitable. Il prétend que les stagiaires sont occupés exclusivement à tailler des crayons et à corriger des cahiers.

M. *Baatard* fait remarquer qu'on s'occupe maintenant des stagiaires, qu'on les fait travailler, qu'ils passent des examens

sérieux, que leur préparation s'améliore constamment. Les idées que nous avons défendues si souvent reçoivent à l'heure actuelle un commencement de réalisation, et il ne faut plus baser la critique sur ce qui se faisait il y a quelques années.

M. *Golay* estime en effet que les cours suivis par les stagiaires, l'année dernière, leur ont été profitables. Les leçons d'allemand ont particulièrement donné de bons fruits.

M. *Rosier* appuie l'idée de M^lle^ Willy, de former des groupes pour l'étude de l'allemand. Tout ce qui concourra au but désiré doit être encouragé.

4° Propositions individuelles.

M. *Martin* demande la mise à exécution de la proposition de M^lle^ Willy, qui s'offre volontiers pour diriger l'un des groupes d'étude à former.

L'examen de cette question est remis au Comité qui rapportera dans une prochaine séance.

M. *Pesson* donne quelques renseignements sur la controverse à laquelle se livrent actuellement les partisans de la musique chiffrée et ceux de la musique notée. Il expose avec beaucoup de clarté les avantages de l'écriture chiffrée; ceux qui combattent cette notation ne la connaissent pas, ou bien ils ne se rendent pas compte des conditions de l'enseignement du chant dans les écoles primaires. M. Pesson demande que les élèves sachent déchiffrer ce qu'ils chantent; il n'est pas partisan du chant à l'audition, même dans les premières années d'école.

M. *Martin* doute qu'on puisse enseigner les deux écritures musicales dans les écoles de la campagne.

M. *Lagotala* voudrait le maintien du programme actuel, mais en commençant la musique notée en 4^e^ année. Quant à la langue des durées, on peut se demander ce qu'il en faut faire?

M. *Pesson* veut la conserver; sans cela plus de mesure.

M^lle^ *Willy* conteste ce point; elle estime que la musique notée s'enseigne facilement en première année, que l'audition a du bon, car c'est un procédé naturel.

La séance est levée à 4 h.

Le Bulletinier,

GROSGURIN, Louis.